

## Direction départementale de l'Indre

Service émetteur : Santé environnement

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Indre

Affaire suivie par : Rodrigue Letort et Julie Bonnet  
Courriel : [rodrigue.letort@ars.sante.fr](mailto:rodrigue.letort@ars.sante.fr) / [julie.bonnet@ars.sante.fr](mailto:julie.bonnet@ars.sante.fr)  
Téléphone : 02 38 77 33 97 / 02 38 77 33 84

PJ : arrêté préfectoral du 01/07/2022 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.), l'ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.), et la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) et prescrivant leur destruction obligatoire dans le département de l'Indre

Copie : présidents des EPCI de l'Indre ,RFF, EPAGE, EPTB, syndicat de rivières, CAPEB, DIRCO et Chambre de commerce et de l'industrie

Châteauroux, le 19 juillet 2022

Objet : Plan départemental de lutte contre les ambrosies et la berce du Caucase dans l'Indre

Mesdames et messieurs les Maires,

L'ambroisie et la berce du Caucase sont des plantes exotiques envahissantes nuisibles à la santé humaine et dont le développement contribue à l'érosion de la biodiversité. L'ambroisie libère un pollen hautement allergisant qui, avec seulement quelques grains par mètre cube d'air, peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire et asthme.

La berce du Caucase contient une sève phototoxique pouvant provoquer des lésions cutanées semblables à des brûlures pouvant aller jusqu'au troisième degré.

Capables de se développer rapidement sur une grande variété de milieux elles sont dorénavant présentes dans notre département.

Par conséquent, il est primordial de prendre en compte dès aujourd'hui cette problématique de santé publique en mettant en place des mesures contre leurs progressions.

Piloté par l'ARS, le plan départemental de lutte contre les ambrosies et la berce du Caucase a été adopté par arrêté préfectoral en date du 01/07/2022 que vous trouverez en pièce jointe.

La réussite du plan de lutte dépend notamment de la mise en place d'un réseau opérationnel de référents territoriaux et référents milieux, connaissant parfaitement l'environnement local et constituant un relai de terrain précieux auprès de la population.

Par le lien que vous entretenez avec la population, la diversité de vos compétences et la transversalité de vos services, vous pouvez participer activement au déploiement de ce dispositif, en désignant un ou plusieurs référents territoriaux conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 01/07/2022

Elu local et/ou agent territorial et/ou bénévole de la commune (dans l'idéal un binôme), le rôle du référent ambroisie et berce du Caucase est de :

- Repérer leurs présences,
- Participer à leurs surveillances
- Informer les personnes concernées des mesures de lutte à mettre en œuvre.
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures
- Organiser la communication locale

Des formations ainsi qu'une assistance technique seront mises en place par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Centre Val de Loire) pour soutenir votre action et celles des référents territoriaux. Cet accompagnement vous donnera les outils nécessaires à la mise en place des actions.

Pour désigner un ou des référents, je vous invite à renseigner le formulaire que vous trouverez à l'adresse suivante : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>

Un mail de confirmation sera par la suite envoyé aux référents désignés. Il contiendra les contacts et les informations utiles pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ses missions.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec FREDON Centre Val de Loire ([ambroisie@fredon-centre.com](mailto:ambroisie@fredon-centre.com)) ou le service santé-environnement de la Direction Départementale de l'Indre de l'ARS Centre val de Loire ([ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement@ars.sante.fr))

P/ le Directeur Général de  
l'Agence Régionale de Santé  
Centre Val de Loire  
L'ingénieur du génie sanitaire  
Rodrigue LETORT